

Société PROCADO DIFFUSION
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2025

1 . Toute livraison est soumise à l'acceptation totale des conditions de vente stipulées ci-dessous et à une confirmation écrite de la commande.

2. Ventes en France, Belgique et Luxembourg : minimum de commande d'implantation 550 Euros HT. Nos expéditions sont effectuées en franco de port pour toute commande supérieure ou égale à 800 Euros HT. Pour une commande inférieure à 800 Euros HT, la participation aux frais de port est de 42 Euros HT.

2B. Ventes export Zone Europe (hors France) : la participation aux frais de port pour les pays, de la zone Europe (hors France), est en fonction du poids de la commande.

3. Nos marchandises, même en franco de port, voyagent aux risques et périls du destinataire, qui doit exercer son droit de recours contre le transporteur en cas de manquant, perte, avarie ou retard. Lors des livraisons, l'acheteur est tenu de signaler toute avarie constatée en émettant des réserves précises (colis endommagé, colis ouvert, etc.) par lettre recommandée avec AR dans les 24h. Tout retard de livraison quel qu'il soit ne pourra donner lieu à aucune demande de dommages et intérêts.

4. Prix : Nos prix sont établis HT selon les tarifs en vigueur à la date de livraison. Nos prix peuvent être modifiés sans préavis.

5. Paiement : le règlement s'effectue directement via le système MangoPay mis en place sur la plateforme Maison & Objet.

6. Clause de propriété : les marchandises livrées demeurent la propriété du vendeur jusqu'à paiement complet de leur prix, sans préjudice du transfert de l'acheteur. Le transfert de propriété des marchandises est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix, sans préjudice. En cas de saisie par des tiers sur ces marchandises, l'acheteur est tenu d'en informer immédiatement la société PROCADO Diffusion, propriétaire de la dite marchandise.

7. Garantie : notre garantie est limitée à la conformité de nos livraisons avec les spécifications des commandes. Aucune réclamation quant à la qualité, le poids ou la conformité des marchandises ne sera recevable passé un délai de 8 jours après réception des dites marchandises. En cas de réclamation justifiée, notre société ne sera tenue qu'au strict remplacement des marchandises refusées, l'acheteur renonçant expressément à toute autre indemnité ou poursuite. Les dommages que ces marchandises peuvent subir ou occasionner sont à la charge de l'acheteur dès qu'elles lui sont livrées.

8. Juridiction : en cas de contestation survenant entre l'acheteur et PROCADO Diffusion, seul le tribunal de commerce de Metz sera compétant même en cas de pluralité de défenseurs ou d'appel en garantie.

9. Vente en ligne : les ventes en ligne sont tolérées sous conditions de respecter notre liste de prix de vente conseillés.

Toute commande implique par l'acheteur l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente du groupe PROCADO.